

Bretagne, Ille-et-Vilaine, Thorigné-Fouillard
Thorigné-Fouillard, *Tizé*

sous la direction de

Marie Millet

Inrap Grand Ouest

Août 2020

Rapport final d'opération
Diagnostic archéologique

Code INSEE
35334

Nr site
—

Entité archéologique
—

Arrêté de prescription
2020-050

Système d'information
Lambert93 CC48

Code Inrap
D132858

Bretagne, Ille-et-Vilaine, Thorigné-Fouillard
Thorigné-Fouillard, *Tizé*

sous la direction de

Marie Millet

Inrap Grand Ouest

adresse 37 rue du Bignon

35577 CESSON-SÉVIGNÉ

tel : 02 23 36 00 40

grand-ouest@inrap.fr

Août 2020

Sommaire

Données administratives, techniques et scientifiques

2	Sommaire
6	Fiche signalétique
7	Mots-clefs des thesaurus
8	Intervenants
10	Notice scientifique
10	État du site
12	Arrêté de prescription
18	Projet d'intervention
21	Arrêté de désignation

Résultats

24	1 Présentation générale
24	1.1 Contexte d'intervention
24	1.2 Contexte géographique, topographique et géologique
25	1.3 Contexte archéologique
28	1.4 Contraintes
29	1.5 Méthodologie : terrain et post-fouille
31	2 Présentation des résultats
31	Tranchée 3
31	Tranchées 1, 2 et 4
32	Conclusion
34	Bibliographie
35	Liste des figures

Inventaires techniques

38 **Inventaire des unités stratigraphiques**

38 **Inventaire des minutes de terrain**

39 **Inventaire des photographies**



**I. Données
administratives,
techniques
et scientifiques**



Conditions d'utilisation des documents

Les rapports d'opération archéologique (diagnostic, fouille, document final de synthèse, sondage, sauvetage...) sont des documents administratifs communicables au public, en application de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 modifiée et portant diverses mesures d'amélioration des relations entre l'administration et le public. L'accès à ces documents administratifs s'exerce auprès des administrations qui les ont élaborés ou qui les détiennent, au choix du demandeur et dans la limite de leurs conditions d'accueil. La mise en ligne des rapports **par le SRA Bretagne** a pour objectif de faciliter cette consultation.

La consultation et l'utilisation de ces rapports s'effectuent dans le respect des dispositions du code de la propriété intellectuelle relatives aux droits des auteurs. Notamment en application de l'article L.122-5 du code de la propriété intellectuelle, cela implique que :

- 1) les prises de notes et les copies ou autres formes de reproduction sont autorisées dans la mesure où elles sont strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective;
- 2) toute reproduction du texte, accompagnée ou non de photographies, cartes ou schémas, n'est possible que dans le cadre de courtes citations qui doivent être justifiées, par exemple par le caractère scientifique de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées, et sous réserve de l'indication claire du nom de l'auteur et de la source (références exactes et complètes de l'auteur, de son organisme d'appartenance et du rapport);
- 3) la représentation ou la reproduction d'extraits est possible à des fins exclusives d'illustration dans le cadre de l'enseignement et de la recherche, dès lors que le public auquel elle est destinée est majoritairement composé d'élèves, d'étudiants, d'enseignants ou de chercheurs directement concernés, et que son utilisation ne donne lieu à aucune exploitation commerciale.

Le non-respect de ces règles constitue le délit de contrefaçon prévu et sanctionné par les articles L.335-2, L.335-3 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

Renseignement :

DRAC Bretagne : <http://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Bretagne>

Service Régional de l'Archéologie - Centre de documentation archéologique

Campus universitaire de Beaulieu - Avenue Charles Foulon - 35700 Rennes

Fiche signalétique

Localisation

Région
Bretagne

Département
Ille-et-Vilaine (35)

Commune
Thorigné-Fouillard

Adresse ou lieu-dit
Tizé

Codes

code INSEE
35334

Numéro de dossier Patriarche
non communiqué

Numéro de l'entité archéologique
non communiqué

Coordonnées géographiques et altimétriques selon le système national de référence

x(L93): 1 388 340
y(L93): 7 247 760
z(L93): 38 m NGF

Références cadastrales

Commune
Thorigné-Fouillard

Année
2020

Section(s) et parcelle(s)
BC, n° 36p, 32p

Statut du terrain au regard des législations sur le patrimoine et l'environnement

non communiqué

Propriétaire du terrain

Mme Trébuchet

Références de l'opération

Numéro de l'arrêté de prescription
2020-050

Numéro de l'arrêté de désignation
du responsable
2020-183

Référence du projet Inrap
D132858

Maître d'ouvrage des travaux d'aménagement

Mme Trébuchet
Tizé
35235 Thorigné-Fouillard

Nature de l'aménagement

Construction de quatre maisons
individuelles

Opérateur d'archéologie

Inrap Grand-Ouest

Responsable scientifique de l'opération

Marie Millet, Inrap

Organisme de rattachement

Inrap Grand Ouest
37, rue du Bignon
35 577 Cesson-Sévigné cedex
grand-ouest@inrap.fr
Tél : 02 23 36 00 40
Fax : 02 23 36 00 50 coordination

Dates d'intervention sur le terrain

diagnostic
du 10/08 au 11/08/2020

post-fouille
du 13/08 au 17/08/2020

Emprise diagnostic

Emprise prescrite
2891 m²

Emprise diagnostiquée
183 m²

Ratio
6,3 %

Niveau d'apparition des vestiges
Entre - 0,50 m et - 1 m

Mots-clefs des thesaurus

Chronologie

- Paléolithique**
 - Inférieur
 - Moyen
 - Supérieur
 - Mésolithique
- Néolithique**
 - Ancien
 - Moyen
 - Récent
- Chalcolithique**
- Protohistoire**
- Âge du Bronze**
 - Ancien
 - Moyen
 - Récent
- Âge du Fer**
 - Hallstatt (premier Âge du Fer)
 - La Tène (second Âge du Fer)
- Antiquité romaine (gallo-romain)**
 - République romaine
 - Empire romain
 - Haut-Empire (jusqu'en 284)
 - Bas-Empire (de 285 à 476)
- Epoque médiévale**
 - haut Moyen Âge
 - Moyen Âge
 - bas Moyen Âge
- Temps modernes**
- Epoque contemporaine**
 - Ere industrielle

Sujets et thèmes

- Edifice public
- Edifice religieux
- Edifice militaire
- Bâtiment
- Structure funéraire
- Voirie
- Hydraulique
- Habitat rural
- Villa
- Bâtiment agricole
- Structure agraire
- Urbanisme
- Maison
- Structure urbaine
- Four
- Fosse
- Fosse parcellaire
- Sépulture
- Grotte
- Abri
- Mégalithe
- Artisanat
- Argile : atelier
- Atelier
- structure de combustion
- Chablis/ écofact
- Trou de poteau
- ...

Mobilier

- nb
- Industrie lithique
 - Industrie osseuse
 - Céramique
 - Restes
 - Végétaux
 - Faune
 - Flore
 - Objet métallique
 - Arme
 - Outil
 - Parure
 - Habillement
 - Trésor
 - Monnaie
 - Verre
 - Mosaïque
 - Peinture
 - Sculpture
 - Inscription
 - Stèles

Etudes annexes

- Géologique
- Datation
- Paléontologie
- Zoologie
- Botanique
- Palynologie
- Macrorestes
- An. de céramique
- An. de métaux
- Aca. des données
- Numismatique
- Conservation
- Restauration
-

Intervenants

Intervenants scientifiques

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Yves Menez, SRA	Conservateur régional	Prescription et contrôle scientifique
Paul-André Besombes, SRA	Ingénieur d'étude	Contrôle scientifique
Michel-Alain Baillieu, Inrap	Adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Marie Millet, Inrap	Responsable d'Opération	Responsable scientifique

Intervenants administratifs

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Yves Menez, SRA	Conservateur régional	Prescription et contrôle scientifique
Paul-André Besombes, SRA	Prescription et contrôle scientifique de l'archéologie	Contrôle scientifique
Claude Le Potier, Inrap	Directeur interrégional GO	Mise en place et suivi de l'opération
Arnaud Dumas, Inrap	Administrateur	Mise en place et suivi de l'opération
Michel-Alain Baillieu, Inrap	Adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Thomas Arnoux, Inrap	Assistant AST	Mise en place et suivi de l'opération
Laurent Aubry, Inrap	Assistant opérationnel	Mise en place et suivi de l'opération
Christelle Picault, Inrap	Assistante opérationnelle	Mise en place et suivi de l'opération
Isabelle Giron-Audeoud, Inrap	Ingénieur sécurité	Mise en place et suivi de l'opération
Nathalie Ruaud, Inrap	Gestionnaire de centre	Mise en place et suivi de l'opération

Intervenants technique

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Entreprise Charier	Terrassements mécaniques	Terrassement mécanique, pelle de 15 t avec godet de curage de 2 m de large

Équipe de fouille

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Fonction	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Marie Millet, Inrap	Technicienne d'opération archéologique	Réalisation de l'opération
Stéphanie Le Berre, Inrap	Technicienne d'opération archéologique	Suivi de l'opération, fouille et relevé
Frédéric Boumier, Inrap	Topographe	Relevés, plans

Équipe de post-fouille

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Fonction	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Marie Millet, Inrap	Technicienne d'opération archéologique	Chargé d'opération et de recherche
Stéphanie Le Berre, Inrap	Technicienne d'opération archéologique	DAO, lavage, inventaires
Emmanuelle Collado, Inrap	Dessinatrice-Infographe	PAO
Frédéric Boumier, Inrap	Topographe	Plans

Autres intervenants

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Fonction	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Christine Boumier, Inrap	Documentaliste	Gestion du fond documentaire de recherche
Stéphanie Hurtin, Inrap	Gestionnaire de collections	Chargé de l'accessibilité physique et intellectuelle des collections

Notice scientifique

État du site

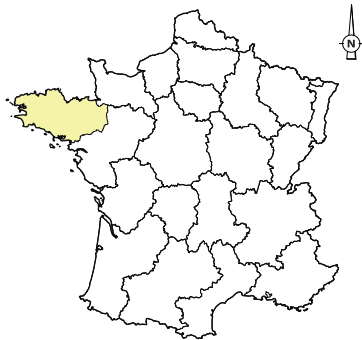
Mené du 10 au 11 août 2020, à Thorigné-Fouillard (35), à proximité immédiate du manoir de *Tizé*, le diagnostic archéologique a été réalisé dans le cadre d'un projet de construction de quatre maisons individuelles sur un terrain privé d'une superficie de 2 891 m².

Dans les quatre tranchées ouvertes, seules deux structures ont été découvertes : un trou de poteau, douteux au vu de sa très faible profondeur conservée, et une structure de combustion à pierres chauffées. De près d'un mètre de diamètre, les caractéristiques de cette dernière semble la placer dans les structures similaires connues pour le Néolithique moyen et récent : plan circulaire, profil en cuvette, lit de charbons, blocs de quartz chauffés et traces de rubéfaction sur la partie haute. La contemporanéité des deux structures est invérifiable. Aucun autre élément ne permet de savoir si une occupation plus dense existe autour de ces deux faits.

Tous les autres faits découverts sont naturels, probablement des chablis, avec du mobilier médiéval ou moderne (ardoises, tomette, tessons de céramiques) piégé dans leurs comblements. Ils marquent probablement une parcelle végétalisée, comme indiquée sur le cadastre napoléonien.

À l'issue de l'opération, toutes les tranchées ont été rebouchées.

Localisation de l'opération



Bretagne
 Ille-et-Vilaine
 Thorigné-Fouillard

Tizé

Section(s) et parcelle(s) :

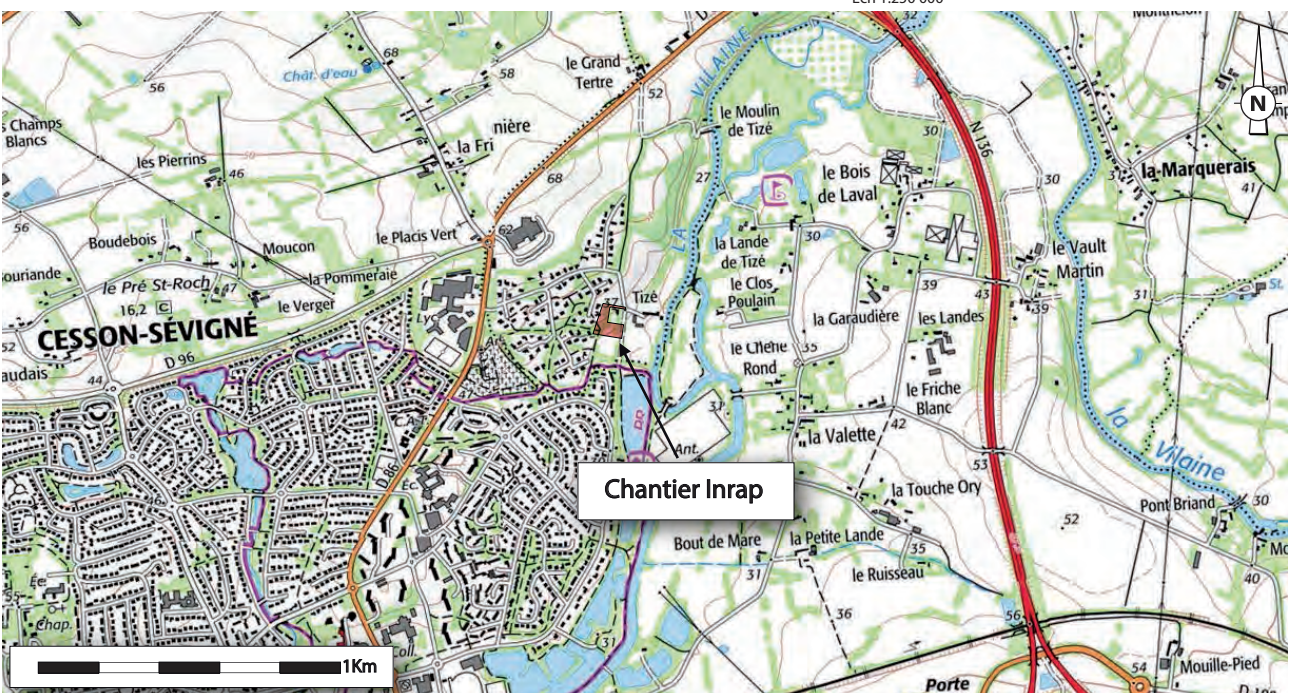
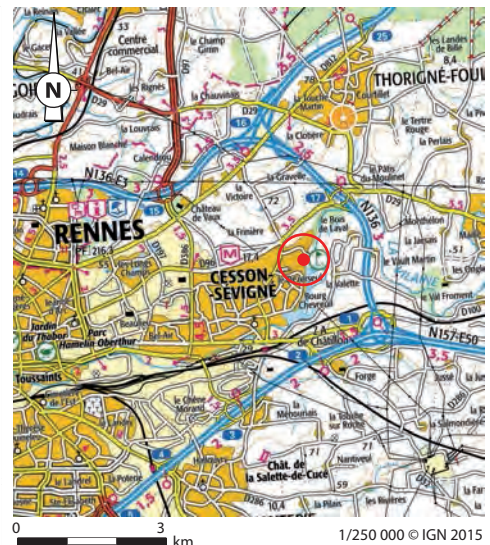
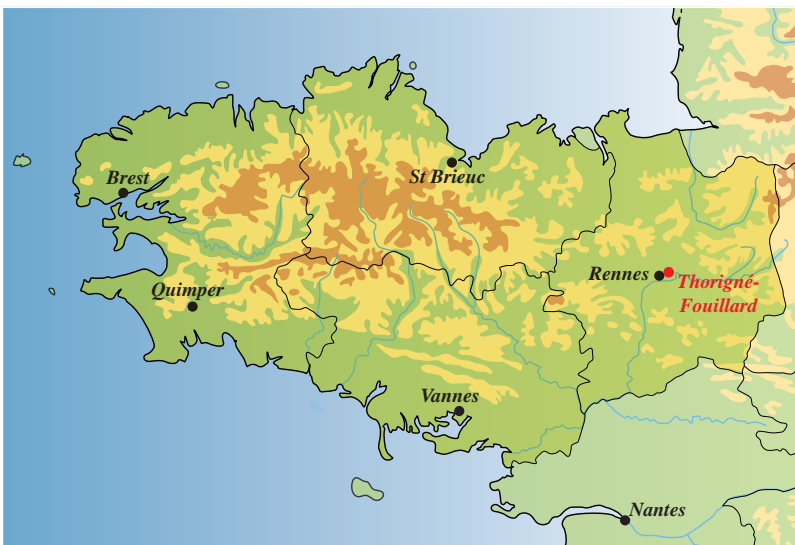
BC - n° 36p, 32p

Coord. Lambert93 CC48

x : 1 388 340

y : 7 247 760

z : entre 38 m NGF



Arrêté de prescription



PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE

COURRIER REÇU LE

10 FEV. 2020
843
INRAP 00

Rennes, le 3 février 2020

Le Conservateur régional de l'archéologie

à

Monsieur le Directeur interrégional

INRAP Grand-Ouest

37 rue du Bignon

CS 67737

35577 CESSON SEVIGNE Cedex

Direction régionale
des affaires culturelles
de Bretagne

Service régional
de l'archéologie

Affaire suivie par
Paul-André BESOMBES
Poste : 02 99 84.59.00
paul-andré.besombes@culture.gouv.fr
Réf. : 2020/PAB/VC/061

Objet : prescription de diagnostic archéologique

Réf : THORIGNÉ-FOUILLARD, Tizé

PJ : arrêté n° 2020-050

Je vous prie de trouver ci-joint l'arrêté portant prescription de diagnostic archéologique relatif à l'opération rappelée ci-dessus en référence.

Les coordonnées du maître d'ouvrage de l'opération sont :

M. et Mme TRÉBUCHET
Guillaume et Marie-France
chemin de Tizé
35235 THORIGNÉ-FOUILLARD

Sauf refus motivé de votre part ou du responsable désigné pour cette opération, le rapport final d'opération, au format pdf, sera remis et versé en ligne dans la bibliothèque numérique de la DRAC Bretagne et consultable.

Pour la Préfète de la région Bretagne
et par subdélégation,
l'adjoint du Conservateur régional de l'archéologie

Olivier KAYSER



COURRIER REÇU LE

10 FEV. 2020
843
INDAP-03Direction régionale
des affaires culturelles

Arrêté n° 2020-050 du 3 février 2020

Service régional de
l'archéologie**ARRÊTÉ n° 2020-050 portant prescription de diagnostic archéologique**

**La Préfète de la région Bretagne
Préfète d'Ille-et-Vilaine**

VU le code du patrimoine, notamment son livre V ;

VU l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et des fouilles archéologiques ;

VU l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

VU le décret du 30 octobre 2018 portant nomination de Mme Michèle KIRRY, préfète de la région Bretagne, préfète de la zone défense et de sécurité Ouest, préfète d'Ille-et-Vilaine ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2020 DRAC/DSG en date du 13 janvier 2020 portant délégation de signature à Mme Véronique CHARLOT, Directrice régionale adjointe des affaires culturelles de Bretagne, chargée de l'intérim des fonctions de Directeur régional des affaires culturelles de Bretagne ;

VU l'arrêté préfectoral en date du 13 janvier 2020 portant subdélégation de signature ;

VU le dossier de demande de Permis d'aménager déposé par Madame Marie-France Trébuchet et Monsieur Guillaume Trébuchet relatif au projet de lotissement sur un terrain situé à THORIGNÉ-FOUILLARD, Tizé, reçu par la Direction régionale des affaires culturelles de Bretagne, service régional de l'archéologie le 30 janvier 2020 ;

CONSIDÉRANT que, en raison de leur localisation, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique. En effet, le projet de lotissement se situe à proximité immédiate de l'espace fortifié médiéval et du manoir d'époque moderne de Tizé ;

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : un diagnostic archéologique sera réalisé sur le terrain faisant l'objet des aménagements, ouvrage ou travaux susvisés, sis en :

Région : Bretagne

Département : Ille-et-Vilaine

Commune : THORIGNÉ-FOUILLARD

Lieu-dit : Tizé

Cadastre : section : BC parcelle : 36p, 32p.

L'emprise soumise au diagnostic, d'une superficie de 3 010 m², est figurée sur le document annexé au présent arrêté.

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

Article 2 : Le diagnostic sera réalisé sous la maîtrise d'ouvrage de l'opérateur d'archéologie préventive retenu. Les conditions de sa réalisation seront fixées contractuellement en application des articles R. 523-30 à R. 523-38 du Code du patrimoine susvisé.

Il sera exécuté conformément au projet d'opération élaboré par cet opérateur sur la base des prescriptions annexées au présent arrêté.

Article 3 : Le mobilier archéologique recueilli au cours de l'opération de diagnostic est conservé par l'opérateur d'archéologie préventive retenu le temps nécessaire à son étude qui, en tout état de cause, ne peut excéder cinq ans à compter de la date de fin de la phase terrain du diagnostic.

Article 4 : Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à Madame Marie-France Trébuchet et Monsieur Guillaume Trébuchet et à l'Institut national de recherches archéologiques préventives.

Fait à Rennes, le 3 février 2020

Pour la Préfète de la région Bretagne
et par subdélégation,
l'adjoint du Conservateur régional de l'archéologie



Olivier KAYSER

Destinataires :

Madame Marie-France Trébuchet et Monsieur Guillaume Trébuchet
chemin de Tizé, 35235 THORIGNÉ-FOUILLARD
INRAP

Copie :

Ville de THORIGNÉ-FOUILLARD
Rennes Métropole



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE

**Cahier des charges
annexé à l'arrêté n° 2020-050
portant prescription de diagnostic archéologique**

**La Préfète de la région Bretagne
Préfète d'Ille-et-Vilaine**

région :	Bretagne		
département :	Ille-et-Vilaine		
commune :	THORIGNE-FOUILLARD		
lieu-dit :	Tizé		
cadastre : section :	BC	parcelle :	36p, 32p.
propriétaires : Madame et Monsieur Marie-France et Guillaume Trébuchet (parcelle BC 36p, parcelle BC 32p en cours d'acquisition).			
pétitionnaire: Madame et Monsieur Marie-France et Guillaume Trébuchet			

Emprise du diagnostic archéologique : 3 010 m² environ

Objectifs :

L'habitat fortifié de Tizé est attesté dès le XII^e siècle. Il est à la tête d'une seigneurie au XIII^e siècle et un manoir lui succède à la fin de la période médiévale et à l'époque moderne. L'un des objectifs du diagnostic est d'explorer la proximité immédiate de cet important site fortifié.

D'une manière générale, il conviendra de mettre en évidence, de dater et de caractériser l'ensemble des vestiges conservés dans l'emprise du projet d'aménagement. Le rapport de diagnostic devra donc s'attacher à apporter tous les éléments (descriptions précises, diagrammes, plans, planches de mobilier, photographies...) permettant d'apprécier la nature et l'intérêt des vestiges mis au jour afin que leur préservation ou leur sauvegarde par l'étude puisse être envisagée préalablement à la réalisation des travaux.

Principes méthodologiques :

Les principes méthodologiques seront ceux qui sont habituellement utilisés pour les opérations de diagnostic sur d'importantes surfaces (sondages à la pelle mécanique avec godet lisse jusqu'à l'apparition du substrat). En tant que de besoin, des fenêtres élargies devront être réalisées afin de contribuer à caractériser et dater les structures ou ensembles de structures mis au jour. Des sondages manuels pourront être effectués pour préciser la complexité stratigraphique des structures, sur la base d'un échantillonnage raisonné.

Le rapport de diagnostic comportera une version en format pdf destinée à un versement dans la bibliothèque numérique de la D.R.A.C. Bretagne et consultable en ligne, ainsi qu'un plan d'emprise de l'opération de diagnostic figurant les zones ouvertes (sondages, fenêtres, zones éventuellement décapées) et les structures mises au jour, en format shape.


Fait à Rennes, le 3 février 2020

Pour la Préfète de la région Bretagne
et par subdélégation,
l'adjoint du Conservateur régional de l'archéologie

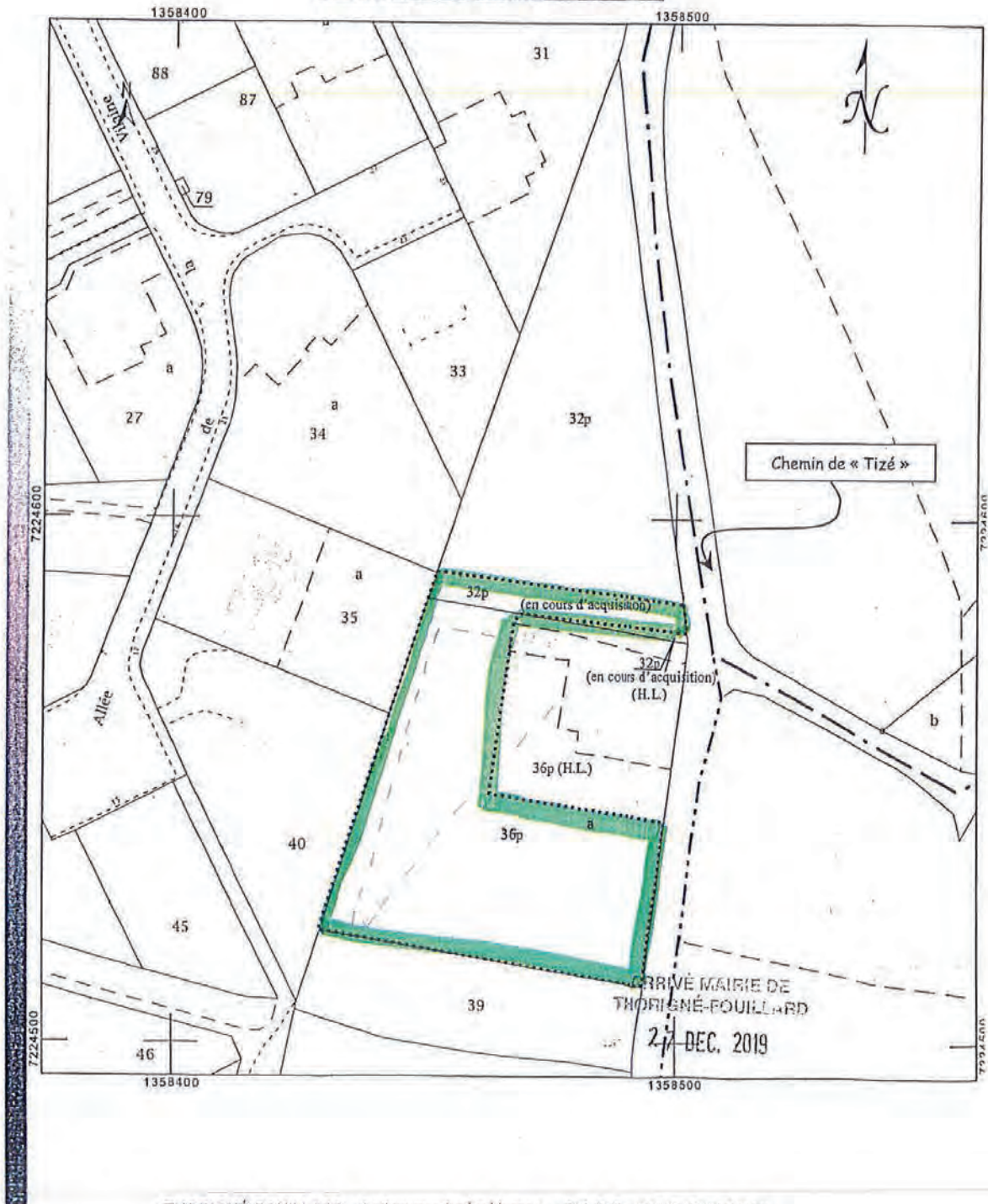


Olivier KAYSER

Le lotissement « Le Verger » est réalisé sur les parcelles BC n°32p et 36p.

 Emprise du projet (3 010 m² env.)

Extrait du plan cadastral (échelle : 1/1000)



Projet d'intervention

Le Directeur-adjoint scientifique et technique



Réf : MB/TA/2020/699

Affaire suivie par :
Michel-Alain Baillieu
Directeur-adjoint scientifique et technique

Tél. : 02 23 36 00 40
Fax : 02 23 36 00 50
Mail : michel-alain.baillieu@inrap.fr

Monsieur le préfet de la région Bretagne
Direction régionale des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie
A l'attention du Conservateur régional de
l'Archéologie
Avenue du Professeur Charles Foulon
35700 Rennes

LRAR n°

Objet : projet de diagnostic de l'opération dénommée
«THORIGNE-FOUILLARD (35), TIZE »

Cesson-Sevigné, le 27/03/2020

Opération : D132858 – Arrêté n° 2020-050

Conformément à l'article R. 523-30 du code du patrimoine, je vous transmets en recommandé avec demande d'accusé de réception le projet de diagnostic rédigé par l'Institut national de recherches archéologiques préventives, indiquant les modalités de la mise en œuvre de votre prescription notifiée le 10 février 2020 portant sur le diagnostic dénommé « THORIGNE-FOUILLARD (35), TIZE » sur la commune de Thorigné-Fouillard dont la réalisation a été attribuée à l'Inrap.

Mes services (Monsieur Michel-Alain Baillieu tél 02 23 36 00 40) sont à votre disposition pour tous renseignements complémentaires dont vous pourriez avoir besoin pour étudier ce dossier.

Michel BAILLIEU

P.J. : projet de diagnostic

Diagnostic archéologique D132858 THORIGNE-FOUILLARD (35), TIZE

Projet scientifique d'intervention

1.- Identification administrative de l'opération

Région	Bretagne	Département	Ille-et-Vilaine		
Commune	Thorigné-Fouillard				
Lieu-dit	TIZE				
Cadastre	Thorigné-Fouillard : BC 36p, 32p				

Prescription	N° Arrêté	Réception	Surface	Attribution	Envoi projet
Initiale	2020-050	10-02-2020	3010 m ²	-	27/03/20
Modification					

Contexte actuel	Rural	Contexte particulier	
Nature archéologique	Non stratifié		

2.- Problématique scientifique

Conformément à l'arrêté de prescription n°2020-050 l'objet du diagnostic consiste à reconnaître l'existence et l'état de conservation des vestiges archéologiques. Cette étude doit permettre de rassembler tous les éléments techniques et scientifiques permettant l'élaboration d'un éventuel projet de fouille préventive.

- **Responsable d'opération pressenti :**

A définir ultérieurement

3.- Contraintes techniques

Les contraintes techniques seront déterminées ultérieurement après contact avec l'aménageur.

4.- Méthodes et techniques envisagées

Le diagnostic consistera dans la réalisation de tranchées de sondage régulièrement réparties sur l'ensemble du projet. La surface sondée devra couvrir au moins 7% de l'emprise affectée par les travaux. Des fenêtres de décapage plus larges pourront être implantées afin d'évaluer plus finement l'état de conservation des vestiges. Un nettoyage manuel et le cas échéant, une fouille par échantillonnage seront réalisés sur les vestiges les plus significatifs du site afin de caractériser la nature et la chronologie des différentes entités archéologiques.

5.- Volume des moyens prévus

- **Tranche Ferme**

Moyens humains	Terrain	Etude
Responsable Opération	2 jours	1 jour
Technicien	1 jour	

Moyens mécaniques	Ouverture	Rebouchage
Pelle sur chenilles	1 jour	1 jour

- **Tranche Provisionnelle**

Moyens humains	Terrain	Etude
Responsable Opération	4 jours	4 jours
Technicien	4 jours	1 jour
Dessinateur		4 jours
Spécialiste (Céramologue)		4 jours
Topographe	1 jour	1 jour

Moyens mécaniques	Ouverture	Rebouchage
Pelle sur chenilles	1 jour	1 jour

6.- Durée de réalisation et calendrier prévisionnel

Terrain	Etude	Calendrier prévu pour la phase terrain
5 jours	5 jours	A définir ultérieurement

7.- Observations complémentaires

Le Directeur-adjoint Scientifique et Technique

Nom du DAST

Michel-Alain Baillieu

Pa


Arrêté de désignation



COURRIER REÇU LE

23 JUN 2020
INRAP 80Direction régionale
des affaires culturelles

Arrêté n° 2020-183 du 23 juin 2020

Service régional de l'archéologie

Arrêté n° 2020-183 portant désignation du responsable scientifique de l'opération d'archéologie préventive prescrite par arrêté n° 2020-050

La Préfète de la région Bretagne
Préfète d'Ille-et-Vilaine

VU le code du patrimoine, notamment son livre V - articles R 522-1 et R 523-22 ;

VU le décret du 30 octobre 2018 portant nomination de Mme Michèle KIRRY, préfète de la région Bretagne, préfète de la zone défense et de sécurité Ouest, préfète d'Ille-et-Vilaine ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2020 DRAC/DSG en date du 21 février 2020 portant délégation de signature à Mme Isabelle CHARDONNIER, Directrice régionale des affaires culturelles de Bretagne ;

VU l'arrêté préfectoral en date du 9 mars 2020 portant subdélégation de signature ;

VU l'arrêté n° 2020-050 du 3 février 2020 portant prescription d'un diagnostic archéologique à réaliser à THORIGNÉ-FOUILLARD, Tizé (35) ;

CONSIDÉRANT que le responsable d'opération n'a pas été désigné par l'arrêté susvisé.

ARRÊTE

Article 1^{er} : Mme Marie MILLET (Institut national de recherches archéologiques préventives) est désignée responsable scientifique du diagnostic prescrit par l'arrêté n° 2020-050, n° d'opération : 5794.

Article 2 : La Directrice régionale des affaires culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à Mme Marie MILLET.

Fait à Rennes, le 23 juin 2020

Pour la Préfète de la région Bretagne
et par subdélégation,
l'adjoint du Conservateur régional de l'archéologie
Olivier KAYSER

Destinataire :
Mme Marie MILLET

Copie :
Inrap
Commune de THORIGNÉ-FOUILLARD

II. Résultats

1 Présentation générale

1.1 Contexte d'intervention

Dans le cadre du projet de construction de quatre maisons individuelles dans un terrain privé au lieu-dit *Tizé*, sur la commune de Thorigné-Fouillard (Ille-et-Vilaine), le Service Régional de l'Archéologie a prescrit un diagnostic. L'opération d'archéologie préventive s'étend sur une surface de 2 891 m². Conformément à la prescription, ce diagnostic a pour objectifs de mettre en évidence au moyen de sondages la présence de vestiges archéologiques, de caractériser leur nature, d'évaluer leur étendue et leur degré de conservation.

Le site est aujourd'hui un jardin arboré (fig. 1).



Fig. 1 Vue générale de la parcelle avant l'ouverture des tranchées, M. Millet, Inrap

1.2 Contexte géographique, topographique et géologique

La commune de Thorigné-Fouillard se situe à moins de 10 km au nord-est de Rennes. Le projet d'aménagement est localisé à l'extrémité sud du territoire de la commune, à la limite de Cesson-Sévigné. La topographie des lieux est un versant très doux orienté au sud-est sur la rive droite de la Vilaine. La parcelle sise au lieu-dit *Tizé* est à moins de 150 m à l'ouest du cours d'eau, à une altitude moyenne de 38 m NGF.

D'après la carte géologique de Rennes, n°317 du BRGM, le socle géologique est constitué de schiste briovérien. Le substrat reconnu dans les sondages se compose de quelques galets et blocs émoussés inscrits dans une matrice argilo-sableuse à argileuse brun-orangée.

Cinq logs ont été réalisés pour étudier les différents niveaux de recouvrement (fig. 2). Sous les 0,30 m de terre végétale, trois horizons sont visibles. Présent sur l'ensemble du site, le premier est composé de limon brun clair mêlé à de nombreux petits fragments d'ardoises, de graviers de schiste et de quartz, de rares charbons de bois et de racines. Il a une épaisseur variant entre 0,20 et 0,45 m. Le second niveau présente la même matrice que le précédent mais est beaucoup plus homogène et sans inclusions. D'une épaisseur moyenne de 0,30 m, il n'est présent que dans le bas de la parcelle. Enfin le dernier niveau est un limon brun-gris peu compact avec quelques inclusions d'ardoises et de quartz. Reconnu uniquement dans la tranchée 2, cet ensemble est très certainement lié à une perturbation naturelle, probablement un chablis.

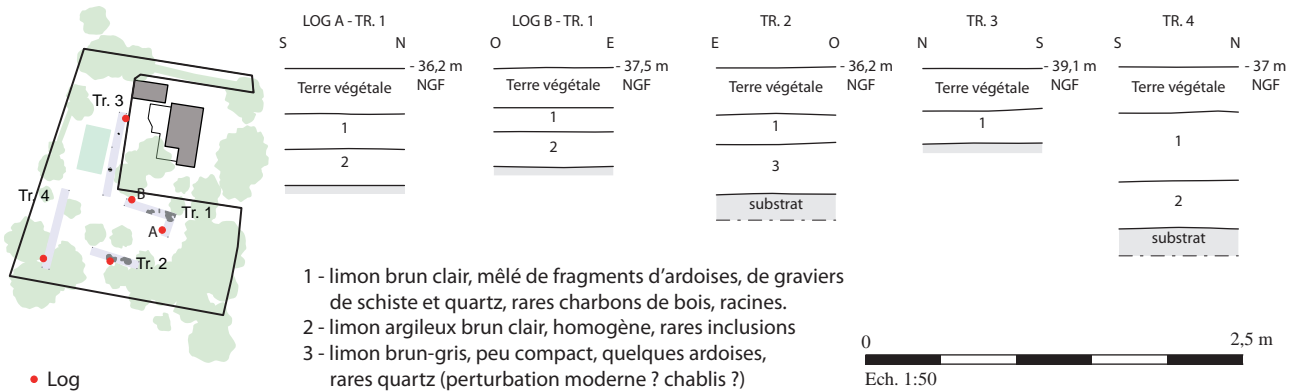


Fig. 2 Logs, S. Le Berre et M. Millet, Inrap

1.3 Contexte archéologique

L'opération se situe à proximité immédiate de l'ancien manoir de *Tizé* (fig. 3). Ce dernier est mentionné dès 1225 (Banéat, 1929, tome 3, p. 225-228). Le corps principal du logis encore partiellement conservé date très probablement du XVI^e siècle (fig. 4 et 5). D'autres bâtiments encore debout aujourd'hui ne sont pas ou mal datés. L'ensemble d'origine devait être imposant et semblait marquer une importante seigneurie. Au nord se trouve notamment *le courtil de la Motte* entouré de douves, même si à ce jour rien ne prouve l'existence réelle d'un édifice de ce type à cet emplacement. La chapelle située au plus près de l'opération a aujourd'hui disparu. Sur le cadastre napoléonien, la parcelle concernée par l'opération est nommée *la Vigne*, elle ne comporte aucune construction et est mentionnée comme « terre plantée ».

Aux alentours du chemin de *Tizé*, sur les communes de Thorigné-Fouillard et de Cesson-Sévigné, de nombreux ensembles archéologiques ont été découverts. Les plus proches connus sont aux lieux-dits *Viasilva*, *les Pierrins* (Simier, Lemée, à venir) et ZA Porte de *Tizé* (Durand, 2019) (fig. 6). Le premier regroupe des occupations allant de l'âge du Fer à l'époque médiévale, avec notamment une *villa*, un établissement thermal antique et une motte castrale. Le deuxième concerne également plusieurs ères chronologiques avec principalement des occupations de l'âge du Bronze, du haut Moyen Âge et les vestiges d'un manoir de la fin de l'époque médiévale.



Fig. 3 Extrait du cadastre napoléonien, Archives départementales d'Ile-et-Vilaine



Fig. 4 Dessin du manoir de Tizé par Charles Langlois, 1838, Bibliothèque des Champs Libres



Fig. 5 Carte postale ancienne, vue du manoir de Tizé, Bibliothèque des Champs Libres

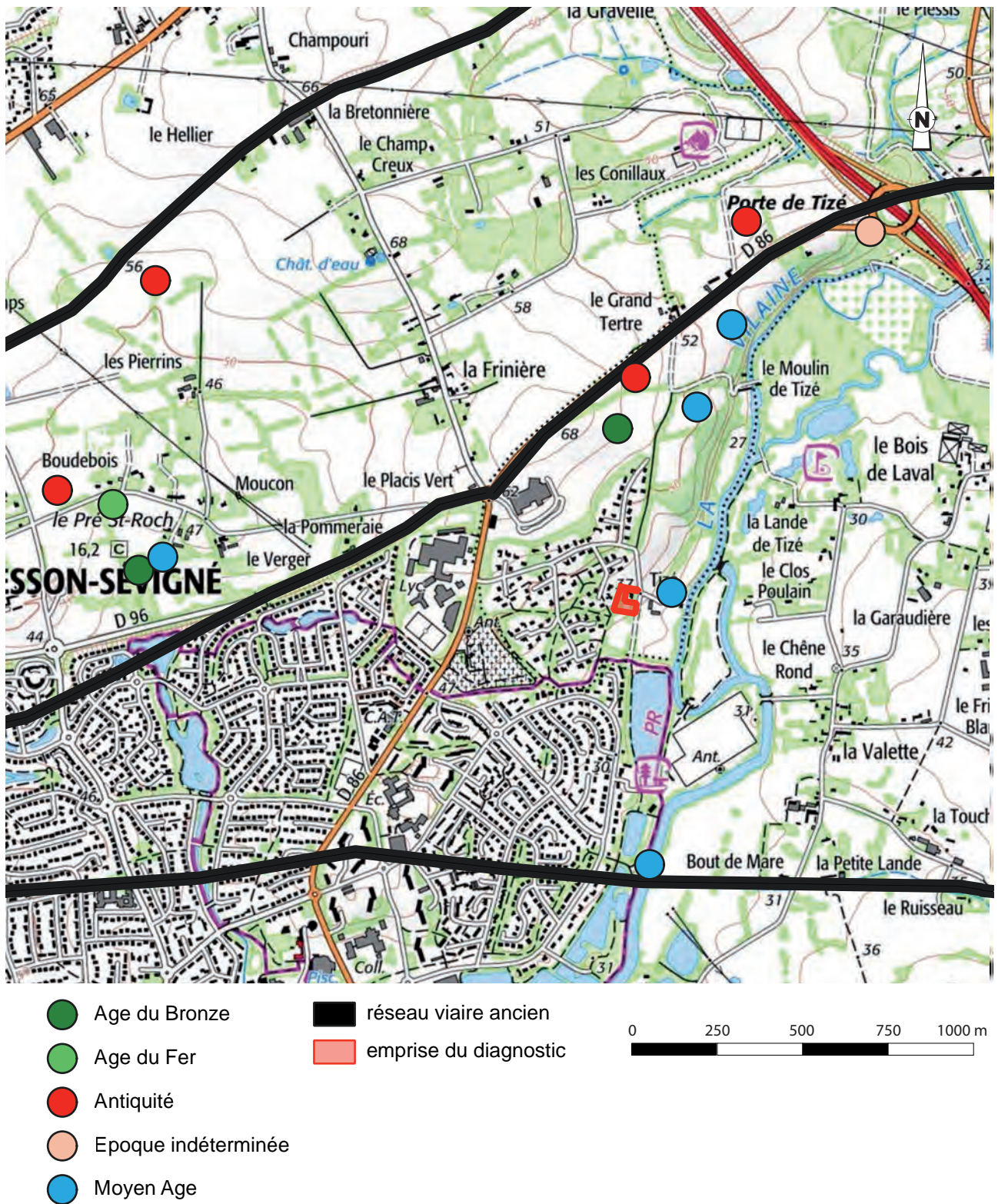


Fig. 6 Extrait de la carte archéologique aux alentours du lieu-dit Tizé, M. Millet, Inrap

1.4 Contraintes

L'emprise du diagnostic correspond aujourd'hui à un jardin se développant sur les côtés ouest et sud de la maison de la propriétaire et présente une déclivité vers le sud-est (fig. 7). Le terrain est arboré et traversé par un réseau d'eaux usées au centre de la parcelle et par un réseau de gaz sur le côté ouest. Enfin sont également présent un potager, un pressoir et un abri de jardin. Ces contraintes ont évidemment orienté l'implantation des tranchées.



Fig. 7 Plan du diagnostic et de ses contraintes, F. Boumier et M. Millet, Inrap

La partie nord est très étroite et est entièrement occupée par une grosse haie de thuyas et des arbres. Il a été décidé en accord avec le Service Régional de l'Archéologie de ne pas y intervenir.

L'ensemble de ces contraintes explique le faible taux d'ouverture (6,3 %).

1.5 Méthodologie : terrain et post-fouille

L'opération archéologique s'est déroulée du 10 au 11 août 2020 avec la présence de deux archéologues et un conducteur de pelle de l'entreprise Godet, sous-traitante de Charier TP. Le diagnostic a nécessité l'emploi d'une pelle mécanique (15 t) à chenilles, avec un godet lisse de 2 m de large. Quatre tranchées, numérotées de 1 à 4, ont été réalisées.

L'ensemble des vestiges découverts ont été enregistrés en numéros de faits, conformément aux méthodes d'enregistrement en milieu rural. Les numéros de structures vont de 1 à 2. Pour l'étude de ces dernières, ont été réalisés un nettoyage manuel, des photographies, un levé topographique et des relevés de coupes au 1/20°. Tous les faits ont été enregistrés sur une minute de terrain.

A l'issue de la phase de terrain, toutes les tranchées ont été rebouchées. Les relevés topographiques ont été réalisés par Frédéric Boumier, Inrap. La DAO a été réalisée par Stéphanie Le Berre, Inrap, l'analyse et la rédaction ont été réalisées par Marie Millet, Inrap. La mise en page du présent rapport a été faite par Emmanuelle Collado, Inrap.

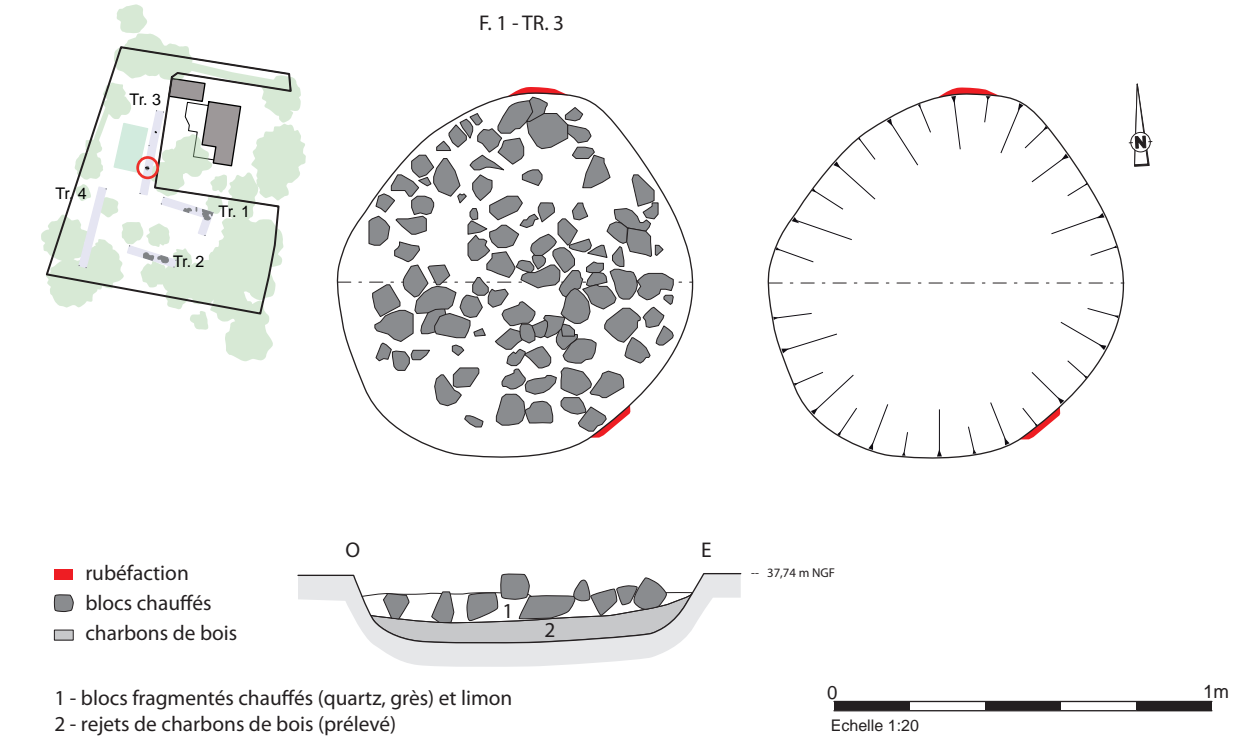


Fig. 8 Vues, plans et coupe du foyer à pierres chauffées, F. 1, s. Le Berre et M. Millet, Inrap

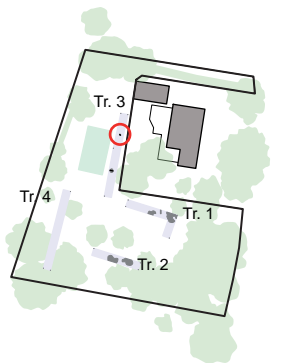
2 Présentation des résultats

Tranchée 3

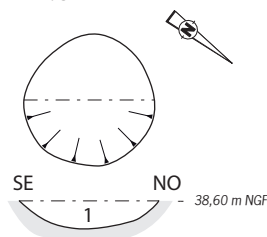
Le fait 1 est une structure circulaire de près de 1 m de diamètre avec un profil en cuvette d'une profondeur de 0,18 m (fig. 8). Le fond est recouvert d'un lit de charbons de bois d'une épaisseur de 0,06 m (us 2). Ce dernier est surmonté d'un niveau de pierres, des petits blocs de quartz et de grès d'un module compris entre 0,05 et 0,15 m, pris dans une matrice de sédiment limoneux brun (us 1). Des traces de rubéfaction sont visibles sur le haut de la couronne du creusement. Aucun mobilier datant n'a été découvert dans la structure, un prélèvement de charbons a été réalisé en vue d'une éventuelle datation au radiocarbone.

Nombre de ces structures dites « à pierres chauffées » ont été découvertes sur l'ensemble du territoire breton. Elles sont parfois isolées parfois regroupées et ne sont pas toujours associées à d'autres indices d'occupation (cf. par exemple Blanchet, Le Boulanger, 2015 ; Fromont, 2011 ; Hinguant, 2010). Les études poussées qui ont été menées sur ces foyers semblent montrer qu'ils ont toujours une fonction culinaire. Sans être exclusif à la période, ce type de structure est fréquent au Néolithique moyen et au Néolithique récent.

Un peu plus au nord, une deuxième structure, F. 2, a été découverte (fig. 9). D'une profondeur conservée de 0,08 m et d'un diamètre de 0,36 m, elle est comblée d'un sédiment limoneux brun gris homogène. Ce fait est plutôt régulier mais son isolement, son comblement stérile, sa faible profondeur conservée et la présence de nombreuses perturbations naturelles dans le secteur le rendent douteux. Enfin même s'il est bien anthropique, rien ne permet de savoir s'il est contemporain du foyer.



F. 2 - TR. 3



1 - limon brun gris, fragments de schiste (douteux)

0 50 cm
Ech 1:20

Tranchées 1, 2 et 4

Dans les tranchées 1, 2 et 4, seules des perturbations naturelles ont été découvertes. Ces dernières semblent toutes être liées à la présence ancienne d'arbres. Le comblement du chablis présent à l'angle de la tranchée 1 contenait des ardoises, dont certaines présentaient des trous façonnés, une tomette de 0,09 m de côté et un tessou de céramique vernissée. Bien que ces éléments ne puissent être précisément datés, ils peuvent tout de même être placés entre le bas Moyen Âge et l'époque moderne, donc contemporains du manoir de Tizé. Sur le cadastre napoléonien la parcelle 485 sur laquelle se situe l'opération est bien mentionnée comme une « terre plantée » nommée *la Vigne*.

Fig. 9 Plan et coupe du fait 2, S. Le Berre, Inrap

Conclusion

Dans les quatre tranchées ouvertes, seules deux structures ont été découvertes : un trou de poteau, douteux au vu de sa très faible profondeur conservée, et une structure de combustion à pierres chauffées. De près d'un mètre de diamètre, les caractéristiques de cette dernière semble la placer dans les structures similaires connues pour le Néolithique moyen et récent : plan circulaire, profil en cuvette, lit de charbons, blocs de quartz et de grès chauffés et traces de rubéfaction sur la partie haute. La contemporanéité des deux structures est invérifiable. Aucun autre élément ne permet de savoir si une occupation plus dense existe autour de ces deux faits.

Tous les autres faits découverts sont naturels, probablement des chablis, avec du mobilier médiéval ou moderne (ardoises, tomette, tesson de céramique vernissé) piégé dans leurs comblements. Ils marquent probablement une parcelle végétalisée, comme indiquée sur le cadastre napoléonien.

Bibliographie

Banéat, 1929 :

BANEAT (P.) - *Le département d'Ille-et-Vilaine, Histoire, Archéologie, Monuments*, Rennes, 1929, 3 tomes

Blanchet, Le Boulanger, 2015 :

BLANCHET (S.), LE BOULANGER (F.) – *Ille-et-Vilaine, La Mézière, ZAC des Lignes de La Gonzée, Fenêtre ouverte sur un terroir, du Néolithique à nos jours*, Rapport final d'opération de fouille, Cesson-Sévigné, Inrap Grand-Ouest, 2015, 2 volumes

Brand'Honneur, 2001 :

BRAND'HONNEUR (M.) - *Manoirs et châteaux dans le comté de Rennes (XI^e-XII^e siècles)*, Presses Universitaires de Rennes, 2001

Durand, 2019 :

DURAND (J.-C.) – *Bretagne, Ille-et-Vilaine, Thorigné-Fouillard, ZA Porte de Tizé*, Rapport final d'opération de diagnostic, Cesson-Sévigné, Inrap Grand-Ouest, 2019

Frère-Sautot, 2003 :

FRERE-SAUTOT (M.-C.) – *Carnac, Morbihan, Le feu domestique et ses structures au Néolithique et aux Âges des métaux*, Actes du colloque de Bourg en Bresse et Beaune, 7-8 octobre 2000, éditions Monique Mergoïl, Montagnac, 2003

Fromont, 2011 :

FROMONT (N.) – *La Trinité-sur-Mer, Morbihan, le ManéRoullarde, Occupations néolithiques et extraction du granite*, Rapport final d'opération de fouille, Cesson-Sévigné, Inrap Grand-Ouest, 2011

Hinguant, 2010 :

HINGUANT (S.) – *Morbihan, Carnac, Montauban, Les structures à pierres chauffées du Néolithique moyen de Montauban (Carnac, Morbihan) : feux domestiques, feux rituels ?*, rapport final d'opération de fouille, Cesson-Sévigné, Inrap Grand-Ouest, 2010

Hinguant, 2012 :

HINGUANT (S.) – *Melesse, Ille-et-Vilaine, Lotissement Les Fontenelles*, Rapport final d'opération de diagnostic, Cesson-Sévigné, Inrap Grand-Ouest, 2012

Mignot, Chatenet, 1993 :

MIGNOT (C.), CHATENET (M.), sous la dir. – *Le manoir en Bretagne, 1380-1600*, éd. Patrimoine, Paris, 1993

Liste des figures

Fig. 1 Vue générale de la parcelle avant l'ouverture des tranchées, M. Millet, Inrap	24
Fig. 2 Logs, S. Le Berre et M. Millet, Inrap	25
Fig. 3 Extrait du cadastre napoléonien, Archives départementales d'Ille-et-Vilaine	26
Fig. 4 Dessin du manoir de <i>Tizé</i> par Charles Langlois, 1838, Bibliothèque des Champs Libres	26
Fig. 5 Carte postale ancienne, vue du manoir de <i>Tizé</i> , Bibliothèque des Champs Libres	26
Fig. 6 Extrait de la carte archéologique aux alentours du lieu-dit <i>Tizé</i> , M. Millet, Inrap	27
Fig. 7 Plan du diagnostic et de ses contraintes, F. Boumier et M. Millet, Inrap	28
Fig. 8 Vues, plans et coupe du foyer à pierres chauffées, F. 1, S. Le Berre et M. Millet, Inrap	30
Fig. 9 Plan et coupe du fait 2, S. Le Berre, Inrap	31

III. Inventaires techniques

Inventaire des unités stratigraphiques

Tranchée	Fait	Nature	Description	Dimensions	Prélèvement	Minute
Tr. 3	1	foyer à pierres chauffées	plan circulaire, profil à bords obliques et fond plat, comblement de charbons de bois (US 2) et de pierres chauffées fragmentées (US 1)	0,96 x 0,18 m	US 2, charbons	1
Tr. 3	2	trou de poteau (douteux)	plan circulaire, profil en cuvette, comblement limoneux brun-gris, plaquettes de schiste.	0,36 x 0,07 m		1

Inventaire des minutes de terrain

N° de minute	Sujet	Echelle	Auteurs	Date
1	Relevés des logs des TR. 1 à 4. Plans et coupes des structures F. 1 et F. 2, TR. 3	1/20e	St. Le Berre et M. Millet	11/08/2020

Inventaire des photographies

N° de photo	Sujet	Auteur	Date
1020106 à 1020115	Vues générales du terrain avant intervention	M. Millet	10/08/2020
1020116	LOG A, TR. 1	St. Le Berre	10/08/2020
1020117 à 1020118	Vues de l'ouverture TR. 2	St. Le Berre	10/08/2020
1020119 à 1020121	Vues d'ensemble de la TR. 3	M. Millet	10/08/2020
1020122	Vue générale en cours d'intervention	M. Millet	10/08/2020
1020123 à 1020127	Vues d'ensemble de la TR. 1	M. Millet	10/08/2020
1020128	Ambiance	M. Millet	10/08/2020
1020129	Vues d'ensemble de la TR. 3	M. Millet	10/08/2020
1020130	Vues d'ensemble de la TR. 2	M. Millet	10/08/2020
1020131	Ambiance	M. Millet	10/08/2020
1020132	Vues d'ensemble de la TR. 2	M. Millet	10/08/2020
1020133	Vues d'ensemble de la TR. 4	M. Millet	10/08/2020
1020134 à 1020135	Vues générales	M. Millet	10/08/2020
1020136 à 1020137	Vues d'ensemble de la TR. 4	M. Millet	10/08/2020
1020138 à 1020139	Vues générales	M. Millet	10/08/2020
1020140	LOG TR. 4	M. Millet	10/08/2020
1020141 à 1020143	Vues d'ensemble de la TR. 2	M. Millet	10/08/2020
1020144	LOG TR. 2	M. Millet	10/08/2020
1020145	LOG B, TR. 1	M. Millet	10/08/2020
1020146 à 1020148	Mise en sécurité du chantier	M. Millet	10/08/2020
1020149 à 1020158	Foyer F. 1 - TR. 3, après nettoyage	M. Millet	11/08/2020
1020159 à 1020160	Foyer F. 1 - TR. 3, coupe dans us 1	M. Millet	11/08/2020
1020162	Ambiance	M. Millet	11/08/2020
1020163 à 1020164	F. 2 - TR. 3	M. Millet	11/08/2020
1020165	Vues générales du terrain après rebouchage	M. Millet	11/08/2020
1020166 à 1020168	Foyer F. 1 - TR. 3, us 2	M. Millet	11/08/2020
1020169 à 1020174	Foyer F. 1 - TR. 3, fond	M. Millet	11/08/2020
1020175 à 1020181	Vues générales du terrain après rebouchage	M. Millet	11/08/2020

Chronologie

Néolithique

Sujets et thèmes

Structure de
combustion
Chablis/écofact
Trou de poteau

Mobilier

–

Thorigné-Fouillard, Tizé

Mené du 10 au 11 août 2020, à Thorigné-Fouillard (35), à proximité immédiate du manoir de Tizé, le diagnostic archéologique a été réalisé dans le cadre d'un projet de construction de quatre maisons individuelles sur un terrain privé d'une superficie de 2 891 m².

Dans les quatre tranchées ouvertes, seules deux structures ont été découvertes : un trou de poteau, douteux au vu de sa très faible profondeur conservée, et une structure de combustion à pierres chauffées. De près d'un mètre de diamètre, les caractéristiques de cette dernière semble la placer dans les structures similaires connues pour le Néolithique moyen et récent : plan circulaire, profil en cuvette, lit de charbons, blocs de quartz chauffés et traces de rubéfaction sur la partie haute. La contemporanéité des deux structures est invérifiable. Aucun autre élément ne permet de savoir si une occupation plus dense existe autour de ces deux faits.

Tous les autres faits découverts sont naturels, probablement des chablis, avec du mobilier médiéval ou moderne (ardoises, tomette, tessons de céramiques) piégé dans leurs comblements. Ils marquent probablement une parcelle végétalisée, comme indiquée sur le cadastre napoléonien.